

MALI

BULLETIN D'INFORMATION

JANVIER 2020



En 2019, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée au Mali notamment dans la région dite des « trois frontières ». Les populations, victimes de conflit et de violences, se sont massivement déplacées à l'intérieur du pays. La population en général subit également les effets des aléas climatiques.

Cette combinaison des conséquences du conflit et des aléas climatiques a exacerbé les tensions et aggravé la pauvreté des communautés déjà vulnérables. En effet, l'insécurité ambiante et la criminalité dans le Nord et le Centre a réduit l'accès aux terres de pâturage ou aux terres arables à des dizaines de milliers d'éleveurs et d'agriculteurs.

Cette situation particulièrement volatile et mouvante, illustrée notamment par des risques d'enlèvements et actes de braquage, limite l'accès de la plupart des acteurs humanitaires. Le CICR a été obligé de restreindre temporairement son rayon d'action et sa capacité de réponse, avec un impact sur les conditions de vie des personnes qui dépendent de l'assistance humanitaire dans plusieurs régions à des moments divers de l'année écoulée.

Malgré ces contraintes et difficultés, le CICR est resté engagé aux côtés des populations. En 2019, plus de 24 000 personnes ont bénéficié des distributions de nourriture et d'articles essentiels de ménage. L'accès à l'eau potable a été amélioré pour plus de 94 000 personnes alors que 152 000 patients ont eu accès aux soins de santé dans les centres soutenus.

L'année 2019 consacrait le 70^{ème} anniversaire des Conventions de Genève, règles essentielles du droit international humanitaire (DIH). Aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire que les parties au conflit, que les acteurs de la violence armée, s'engagent à respecter et faire respecter ces règles. Ceci demeurera une priorité du CICR en 2020.

En 2020, le CICR maintiendra sa proximité avec les populations et renforcera leur capacité à faire face aux effets combinés du conflit et du changement climatique à travers une réponse humanitaire adaptée en combinant les actions d'urgence avec des projets de plus long terme qui permettent d'assurer un « impact humanitaire durable ». En outre, la prise en charge des blessés par armes ainsi que l'amélioration des conditions de vie dans les milieux carcéraux continueront de faire partie de nos priorités.

Même en ces moments difficiles, des lueurs d'espoir apparaissent. Fruit d'un financement humanitaire innovant, le centre de réhabilitation physique que le CICR a construit à Mopti ouvrira ses portes au cours de l'année qui vient. Des milliers de personnes pourront bénéficier de services de réadaptation de qualité sans parcourir de longues distances.

Regardons avec confiance vers 2020 et tentons tous ensemble de dissiper ces nuages noirs qui semblent s'accumuler sur le Sahel. Bonne année à toutes et à tous !

Jean-Nicolas MARTI
Chef de délégation



LE CICR ORGANISE SON PREMIER HUMANITARIUM ITINÉRANT AU MALI

Les acquis du Mali en termes de respect du Droit international humanitaire (DIH), ainsi que les défis rencontrés par les autorités maliennes et les solutions envisagées pour un meilleur respect du DIH faisaient partie des sujets abordés durant le premier Humanitarium organisé par le CICR à Bamako en août 2019, année consacrant les 70 ans des conventions de Genève.

Adoptées le 12 août 1949, les Conventions de Genève sont les principaux traités du DIH qui régissent la conduite des porteurs d'armes lors des conflits armés. Elles visent à limiter l'utilisation des méthodes et des moyens de guerre. **Même la guerre a des limites !** Ces traités protègent les personnes qui ne participent pas aux hostilités, tels que les civils, ainsi que celles qui ne prennent plus part au combat, comme les blessés, les malades et les prisonniers de guerre. « Il ne fait aucun doute que les guerres d'aujourd'hui seraient pires sans les Conventions de Genève. » affirme Jean-Nicolas Marti, chef de la délégation du CICR au Mali.

Après avoir évoqué les progrès considérables enregistrés dans la promotion et l'intégration de ces règles dans l'arsenal juridique malien, Me Malick Coulibaly, Ministre de la Justice, Garde des sceaux, estime qu'« il urge que le droit soit reconnu et respecté par tous ».

L'*Humanitarium itinérant* pour l'Afrique de l'Ouest est un espace de débats qui associe les milieux humanitaires, diplomatiques, universitaires et militaires sur

les défis humanitaires actuels. Cet événement a été suivi de la finale du concours inter-universitaire en DIH. À l'issue des plaidoiries, INTEC SUP a remporté cette 8^{ème} édition face à la Faculté de Droit Privé (FDPri) et représentera le Mali au concours régional à Tunis durant le premier semestre 2020.



L'équipe victorieuse INTEC SUP recevant son prix des mains du chef de la délégation du CICR au Mali.



L'EAU EST DE PLUS EN PLUS RARE À KIDAL

Avec un climat désertique caractérisé par des températures pouvant atteindre 45°C en journée et des pluies rares et faibles, la région de Kidal est connue pour son environnement climatique difficile. À cette chaleur et aridité extrêmes, s'ajoute un conflit armé dont les conséquences humanitaires sont importantes. Depuis 2013, le CICR facilite l'accès à l'eau potable aux communautés et à leurs animaux, principal moyen de subsistance. Mais à Kidal, il est de plus en plus difficile de trouver de l'eau.

Kidal est une région où les communautés pratiquent l'élevage. À cause de l'insécurité, des centaines de familles d'éleveurs se déplacent vers d'autres localités à la recherche de zones paisibles et de pâturages pour les troupeaux, leur principal moyen de subsistance. Des sites de personnes déplacées existent dans tous les cercles de la région. La concentration d'un nombre important des personnes déplacées et d'animaux dans ces localités rend précaire la survie des familles d'accueil. En effet, avec des ressources en eau déjà limitées, la demande de cette précieuse denrée a fortement augmenté.

« Pour capter les eaux souterraines, il faut parfois creuser jusqu'à 70 mètres de profondeur pour les puits et 130 mètres pour les forages, et très souvent, la quantité attendue n'est pas celle qu'on découvre. Parfois, les puits et les forages sont négatifs, c'est-à-dire que nous ne trouvons pas d'eau. Malheureusement, ce cas devient récurrent. Kidal est une zone très difficile du point de vue de la nappe souterraine » souligne Kouakou Salomon, ingénieur du CICR basé à Kidal.

Abeibara, Boghassa, Tassik, Tessawalt, Intiwiké, Ahanowa, Anefif, Tinessako, Tessalit Achibagho, Takalot, Aguelhoc, Tizawaten et Talahandak, ce sont autant de localités où des infrastructures d'eau ont été réalisées au bénéfice des communautés vulnérables qui subissent les effets combinés du conflit armé et des conditions climatiques difficiles. Ce sont essentiellement des micros barrages, des puits pour les éleveurs nomades, des puits pour les maraichers, des systèmes d'eau à travers des forages qui fonctionnent à l'énergie solaire et des mares surcreusées pour retenir plus longtemps les eaux de pluies.



Deux femmes remplissent leurs récipients d'eau potable grâce à une infrastructure réalisée par le CICR.



94 500 PERSONNES

ont eu un accès amélioré à l'eau potable en 2019.



« APRÈS CET ARRÊT, LES CHOSES SE SONT VRAIMENT COMPLIQUÉES... »

« Lorsque la donation du centre en médicaments a été suspendue, nous avons vraiment souffert ! Vraiment sans le soutien apporté à notre centre de santé, je ne sais pas ce que nous deviendrons », confie Fadimata, une habitante de Er-intedjeft. « Il fallait payer les frais de transport, parcourir 200 kilomètres (aller-retour) pour aller à la pharmacie à Tombouctou-ville, et ensuite payer les médicaments soi-même, ce qui n'est pas à la portée de personnes démunies comme moi », conclut-elle.

Depuis 2015, le CICR facilite l'accès des populations de la région de Tombouctou aux soins de santé de base à travers la gratuité de certains soins, le paiement de primes pour le personnel non fonctionnaire, l'approvisionnement mensuel en médicaments et intrants et le renforcement des capacités du staff médical des Centres de santé communautaire (CSCoM) et des Associations de santé communautaire (ASaCo). Plusieurs consultations et accouchements ont été réalisés au CSCoM d'Er-intedjeft depuis 2016, date de sa réouverture grâce au soutien du CICR.

Mais depuis le 6 août 2019, le CICR a suspendu ses activités dans toute la région à cause du manque d'accès dû à l'insécurité. La situation sanitaire dans la région s'est rapidement dégradée pendant ce temps de suspension temporaire. « Après la suspension de soutien du CICR, les choses se sont vraiment compliquées pour nous », relate Hamachi Ag Indoua Ansary, Directeur technique du CSCoM d'Er-intedjeft, « les patients n'avaient plus accès aux soins, et la vaccination de routine s'est aussi arrêtée.

La situation sanitaire en général s'est vraiment détériorée dans notre aire de santé » poursuit-il.

Plus de trois mois plus tard, eu égard à l'amélioration de la situation sécuritaire, le CICR a progressivement repris ses activités dans la région. « Heureusement, depuis la reprise de son soutien à notre CSCoM en octobre 2019, les choses se sont améliorées, et la population a retrouvé le sourire. » conclut le directeur.

La santé de la population est primordiale pour la vie de la communauté. Tout le monde a droit d'être soigné. Le personnel médical et les acteurs humanitaires qui apportent l'assistance à la population ne doivent pas être attaqués.



95 359 PERSONNES

ont bénéficié de prises en charge gratuites dans 13 centres de santé soutenus en 2019 par le CICR dans le Nord et le centre du pays.

L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ DEMEURE NOTRE PRIORITÉ À GAO

C'est en avril 2012 que le CICR a commencé ses activités à l'hôpital Hangadoumbo Moulaye Touré de Gao. Depuis cette date, le CICR offre des soins médicaux à tout blessé en lien avec le conflit armé et aux populations vulnérables. Fourniture en médicaments et intrants, soutien psychosocial aux victimes de violences armées et sexuelles, construction, réhabilitation et équipement de services (urgences, réanimation, physiothérapie, blocs opératoires), la formation et le paiement de primes mensuelles aux agents. Des patients, visiteurs et agents racontent leurs expériences

Les chemins migratoires au Sahel demeurent une aventure périlleuse pour des centaines de migrants. Comme Kendal, nous soulageons la souffrance des migrants en détresse dans le Nord du Mali.



“

Je me suis fracturé le bras gauche deux fois quand j'essayais de fuir lors d'une patrouille de police à la frontière. J'ai dû rebrousser chemin pour avoir accès aux premiers soins jusqu'à l'hôpital de Gao où l'équipe CICR me soigne gratuitement ”

Kenda Alassane, migrant

« Grand-maman » est la doyenne de la maternité de l'hôpital de Gao. Son dynamisme et son enthousiasme sont à l'épreuve du temps.



“

J'ai fait naître des centaines d'enfants ces 30 dernières années ici à la maternité ”

Madame N'Diaye Mariame Haïdara allias
Grand-maman, matrone

L'accès aux soins de santé demeure une préoccupation majeure dans la région de Gao, en particulier pour les femmes enceintes. Tous les jours, une dizaine de nouveau-nés sont accueillis.



La visite de l'ambassadrice de la Suisse au Sénégal a coïncidé avec la naissance d'une mignonne petite fille à la maternité. Bravo à l'équipe des sages-femmes !

Comme des dizaines de membres du personnel titulaires et stagiaires mobilisés à l'hôpital régional de Gao, Aissata participe à la prise en charge des patients.



“

Mon rêve est de travailler ici à la maternité en tant que sage-femme afin d'aider les femmes à donner la vie.

”

Aissata Moussa, sage-femme stagiaire.



« NOUS N'OSONS PAS RENTRER CHEZ NOUS »

Dans la nuit du 9 au 10 juin 2019, le village de Sobane est attaqué et de nombreuses personnes civiles perdent la vie, notamment des enfants. Les rescapés se sont déplacés vers les villages voisins de Koundou et Sorou. Depuis, six mois se sont écoulés et les déplacés de Sobane Da ne sont toujours pas rentrés chez eux.

Georges Dara est un ressortissant de Sobane Da. Grièvement brûlé, il est d'urgence évacué vers l'hôpital Sominé Dolo de Mopti où il bénéficie d'une prise en charge. Dans cet hôpital soutenu par le CICR, plus de 40 civils blessés sont traités.

« Nous n'osons pas rentrer chez nous, non seulement, parce que la menace y est toujours présente, mais aussi, l'idée de rentrer au village ressasse en nous les souvenirs des malheureux événements que nous avons vécus », explique Georges. Contrairement aux blessures physiques, celles psychologiques mettent plus de temps à se cicatriser.

Après une première assistance d'urgence aux rescapés en juin, le CICR a distribué de nouveau de la nourriture et des articles de première nécessité (couvertures, marmites, jerricans, etc.) aux déplacés et aux familles hôtes en novembre 2019.

Yakéné fait partie des bénéficiaires. Lors de l'attaque de son village, elle a perdu deux membres de sa famille. « Nous étions devenus des oubliés » dit-elle, « Nous n'avons plus rien reçu depuis votre première distribution. Mais cette fois-ci, je pense que ces vivres nous permettront de tenir encore pendant un bon moment », poursuit-elle

d'un air plutôt rassuré, avant de charger son sac sur la tête et se diriger vers sa famille d'accueil.

Les exactions à l'encontre des populations civiles doivent cesser. Le CICR reste attentif et continue de suivre le développement de la situation dans la région de Mopti.



Des déplacés de Sobane Da emportent leurs nourritures et articles essentiels de ménage.



BAROU*, UN DÉTENU PAS COMME LES AUTRES

Barou est sculpteur. Incarcéré dans une Maison d'arrêt au Mali où il exerce son métier et en tire profit, il forme d'autres détenus. Au cours d'une visite, nous sommes allés à sa rencontre. Il nous raconte sa passion.

Attiré très tôt par l'artisanat, il s'intéresse à la sculpture sur bois. « C'est à cause de mon amour pour cet art que je n'ai pas pu continuer les études », explique-t-il. « C'est un métier difficile. J'ai eu plusieurs maîtres quand j'étais en apprentissage car chaque personne a sa spécialité. J'ai les ai longtemps observés à l'œuvre ».

Après avoir acquis suffisamment de compétences, il se met à travailler à son propre compte. « Je sculpte plusieurs genres d'objets. J'en ai tiré beaucoup de profit. Grâce à la sculpture, je me suis marié, j'ai acheté une parcelle de terrain à Bamako et j'ai même payé les frais du pèlerinage à la Mecque pour ma mère. ».

En 2006, la vie de Barou bascule. Il est arrêté et mis en détention. Là, aucune possibilité pour lui d'exercer sa passion pendant de longues années jusqu'au jour où ses compétences sont sollicitées, lors d'une discussion avec un garde pénitentiaire. C'était en 2017, à l'approche de la foire exposition organisée chaque année dans le cadre de la célébration de la journée du détenu.

Son savoir-faire valorisé, l'administration pénitentiaire lui fournit du bois et quelques outils indispensables. « J'ai commencé avec des porte-clés en formes d'animaux avant de faire de plus grands objets comme des girafes, des chameaux, des hippopotames, des gazelles, des rhinocéros, des Ciwara (masque traditionnel), des cendriers, etc. Grâce à la vente de ces objets exposés à l'entrée, j'ai de l'argent de poche et une partie est versée dans la caisse de la Maison d'arrêt. ».

À ses côtés, Barou forme deux autres jeunes. L'un d'eux, apprenti-chauffeur avant sa détention, explique que son travail consiste à polir les objets. À sa sortie de prison, le jeune homme compte gagner sa vie en sculptant.



3 697

PERSONNES

ont été visitées dans 20 lieux de détention à travers le Mali.



Quelques œuvres réalisées par Barou

**Barou est un nom d'emprunt afin de protéger l'identité et la dignité de la personne privée de liberté.*



FIN DES TRAVAUX DU CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MOPTI

Fruit d'un mécanisme de financement innovant pour la construction de trois centres en Afrique, le centre de réhabilitation physique à Mopti sera une antenne du Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali (CNAOM) dans le centre du pays. À la fin des travaux de construction, nous faisons le point avec Miriam Waweru, cheffe de projet.

Question : Pourquoi le CICR, au lieu de l'humanitaire d'urgence, décide de construire tout un centre ?

Les besoins en appareillage orthopédique et en réadaptation fonctionnelle sont importants, surtout dans les régions au Nord et au centre du pays. C'est face à cette situation, et afin d'améliorer l'accès aux services de réadaptation physique que le CICR, en collaboration avec le Gouvernement malien, a entrepris la construction du centre. L'objectif principal du projet est d'améliorer l'accès et la qualité des appareils orthopédiques et des services de physiothérapie pour les personnes en situation de handicap.

Q. : Les briques rouges caractérisent l'architecture du centre, pourquoi ce choix ?

Pour les murs et certains plafonds, nous avons utilisé des briques en terre stabilisée, fabriquées localement. Grâce à ce type de briques, les bâtiments restent frais même lorsqu'il fait très chaud. Si les bâtiments sont adaptés aux aléas climatiques, la consommation d'énergie est réduite et les coûts de fonctionnement sont considérablement réduits.

Q. : Quand est-ce que les premiers patients pourraient bénéficier des services du centre ?

Depuis Décembre (2019), les travaux de finition tels que la peinture, l'électrification et l'installation des appareils sanitaires sont terminés. La deuxième étape consiste à recruter et former le personnel qui va gérer ce centre. Nous travaillons étroitement avec les ministères de la santé et de la fonction publique pour recruter les talents nécessaires. 34 postes sont ouverts. Au Mali, il y a peu d'orthoprothésistes et de physiothérapeutes. Le CICR finance les études de quatre orthoprothésistes maliens à Lomé. Ces étudiants seront de retour au Mali dès juin 2020 pour travailler au centre. Avec le soutien de l'Etat malien, nous espérons que les premiers patients pourront être reçus à partir du second semestre de l'année.



10 375 PATIENTS

ont été pris en charge en 2019 grâce au programme de réadaptation physique.

www.icrc.org

 www.facebook.com/CICRMali
 www.twitter.com/CICR_Mali

Délégation au Mali

Quartier Hamdallaye
ACI 2000 - Rue 239
BP 58 Bamako - République du Mali
T +223 20 29 72 14
F + 223 20 29 72 16
Email : bam_bamako@icrc.org

Sous-délégation de Gao

Quartier Chateau Secteur 4, Rue 454
BP 126 Gao - République du Mali
T +223 21 82 13 52/06
F + 223 21 82 00 14
Email : gao_gao@icrc.org

Sous-délégation de Tombouctou

Quartier Hamabangou, Tombouctou
T +223 75 99 73 77
Email : tom_tombouctou@icrc.org

Sous-délégation de Mopti

Million Kin, Rue 220
T +223 21 42 16 70 / 21 42 16 71
F +223 21 42 16 77
E-mail : mop_mopti@icrc.org

Sous-délégation de Kidal

Quartier Etambar, Kidal
T +223 75 99 73 16
Email : kdl_kidal@icrc.org

Bureau de Menaka

2^{ème} Quartier, en face de Radio ADR,
Mobile +223 75 99 58 37



CICR